



Brèves CORNIERES

N° 13 - NOËL 2024



Avant de partager avec vous le rappel des travaux effectués cette année sur la commune et l'avancement de ceux en cours ou à venir, je souhaite au préalable rendre un hommage à Jean THABUIS et Jean ROSNOBLET.

Né en 1936 Jean THABUIS nous a quitté le 21 août 2024.

Les plus jeunes Corniérandes se souviendront peut-être de lui pour l'avoir côtoyé lors de chaque cérémonie du 11 novembre puisque pendant de longues années il a répondu

présent pour l'Appel aux morts.

Les plus anciens, eux, l'ont mieux connu puisque Jean était très impliqué au sein de notre commune.

En effet, il a œuvré au sein du conseil municipal en tant qu'élus pendant de nombreuses années. Après un mandat en qualité de conseiller municipal (de 1989 à 1995) il a été maire-adjoint au cours d'un second mandat (de 1995 à 2001). Plus disponible que d'autres en journée, il avait pour mission de rencontrer les administrations : préfecture, DDE, DDA, juge, gendarmerie, etc. De par son expérience professionnelle il savait rendre compte ; ses rapports, d'une grande précision, étaient très appréciés. Rappelons qu'après une carrière dans la gendarmerie il avait travaillé une dizaine d'années dans le secteur de convoyage de fonds.

Il était également très impliqué au cœur des associations corniérandes, notamment au sein du club de foot où il a œuvré sous sa double casquette puisqu'en tant qu'adjoint il avait été chargé du suivi de la construction du terrain stabilisé ; mais aussi dans le cadre de l'association « Un peu plus pour l'action sociale » (devenu « Un peu Plus pour Cornier ») pour laquelle il a été bénévole dès la première Fête du Cidre.

Les élus de longue date, actuels ou anciens, se souviennent d'un bon compagnon, serviable et toujours prêt à partager un moment convivial. Ils assurent en forme de clin d'œil qu'aucune réunion qui se termine par un verre de l'amitié ne prend fin sans une petite pensée pour lui qui, en bon gendarme, déclarait toujours en partageant équitablement une bonne bouteille : pas de trace ! pas de trace !

Jean, merci d'avoir si bien servi Cornier. Nous ne t'oublierons pas.



Né le 7 décembre 1946 Jean ROSNOBLET est décédé le 13 octobre 2024. Il a été conseiller municipal de 1983 à 1995, sous les mandatures de Georges COLLOMB puis Gilbert ALLARD. Assidu, il répondait toujours présent pour la municipalité.

Jean, merci pour ton implication.

Tu resteras dans la mémoire des Corniérandes.

Votre Maire, Michel ROUX

CHEMINS RURAUX ET BOUCLE NORDIQUE

Dès 2017, il était évoqué dans ces lignes l'intention de réhabiliter plusieurs chemins ruraux permettant de rallier à pied le centre village depuis les hameaux de Moussy, du Riret et de La Fornasse. Des acquisitions foncières auprès de plusieurs propriétaires bienveillants de Cornier ont eu lieu, assurant ainsi une cohérence et une continuité des chemins ruraux préexistants.

Puis en juin 2023, le tracé de « boucle nordique » est venu se combiner au projet initial de réhabilitation des chemins ruraux afin de s'inscrire dans le concept des « 4 saisons » du département de la Haute-Savoie qui cherche à favoriser les activités de pleine nature tout au long de l'année et à promouvoir les sports nordiques.

Ce double projet va permettre à la commune de bénéficier de subventions du département de la Haute-Savoie et de l'État à hauteur respectivement de 422 000 € et 85 000 €. Le reste à charge pour la commune s'élève à 140 000 €. Le marché des travaux a été attribué à la Société DÉCREMPS et celui de la coordination au cabinet Ateliers et Paysages de la Roche sur Foron. La pose de la première pierre aura lieu fin décembre ou début janvier ; la fin des travaux quant à elle est prévue pour le début de l'été 2025.

Entre les premières idées et la réalisation du projet, que le temps est long... !

RÉNOVATIONS AU CHÂTELET

Tout Corniérand connaît certainement le Four du Châtelet, notamment à l'occasion de sa mise en service chaque début d'année lors de la fête du pain organisée par l'association Un peu plus. Mais savez-vous que ce four faisait partie intégrante de l'ensemble fortifié qui entourait le Châtelet du Crédoz et dont la construction date probablement du XIII^{ème} siècle ? Bien qu'en ruine de nos jours, une tour du châtelet reste néanmoins encore visible sur ce site historique.

En 2023, de premiers travaux de consolidation des murs du four ont été engagés. Historiquement, cette construction ayant été appuyée au mur d'enceinte du châtelet, il a donc été décidé de conserver les pierres apparentes lors des travaux afin de préserver ce patrimoine particulier. Par la suite, l'aménagement intérieur a été entrepris par l'association Un peu plus et cet automne, c'est la toiture du bâtiment qui a fait peau neuve. Un édifice historique bien rajeuni pour la prochaine édition de la fête du Pain, le 18 janvier 2025 !

A noter que sur ce site, le toit du bâtiment annexe à la scierie (ancien atelier d'affûtage) a également bénéficié de travaux de rénovation durant l'été.



TRAVAUX DIVERS

Travaux Enedis

ENEDIS a entrepris cet automne des travaux d'enfouissement des lignes électriques 20000 volts sur notre commune. Une première phase à ce jour terminée, sur le **hameau de MOUSSY**, avait entraîné la mise en place d'une circulation alternée. La seconde phase se déroule en cette fin d'année sur le secteur du **CHÂTELET**. Elle s'inscrit dans la préparation du chantier du contournement du chef-lieu.

Fermeture route de Chevrier

Suite à la réalisation de travaux de consolidation du pont de l'autoroute, la circulation sur la RD 6 a été interdite du 23 septembre au 17 novembre par arrêté départemental. Ces travaux sont aujourd'hui terminés.

TRAVAUX À VENIR

Viabilisation de Moussy Haut :

Après une étude préalable mandatée par la CCPR, les travaux de raccordement à l'assainissement collectif, auxquels seront associés la réfection des canalisations d'eau potable ainsi que l'enfouissement des réseaux secs, devraient débuter fin 2025. Une réunion publique sera préalablement organisée par la CCPR en vue d'informer les riverains.

Sécurisation du hameau de Moussy :

Une première tranche est à l'étude pour sécuriser le secteur s'étendant du rond-point de Moussy jusqu'à l'extrémité de la route du Lavoir. En effet, la construction de nouveaux immeubles collectifs a généré une augmentation du trafic justifiant des aménagements de sécurisation.

Contournement de Cornier :

La commune est d'ores et déjà propriétaire des terrains nécessaires. Néanmoins nous restons dans l'attente des dernières autorisations préfectorales pour commencer les travaux en 2025. Toutefois, au titre des travaux préparatoires, ENEDIS a déjà enfoui les lignes moyenne tension.

Trottoir route du Châtelet :

Afin de sécuriser l'accès piéton au stade, depuis le centre du village, un trottoir va être réalisé en deux phases.

RÉSEAU FIBRE

Vous n'êtes pas encore raccordés à la fibre et vous souhaitez en connaître le déploiement ?

Vous pouvez le découvrir en consultant la page internet suivante :

<https://eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr/dsp/AI-0THS>



MAISON MÉDICALE

La maison médicale de Cornier, située route de Chevrier, accueille de nouveaux praticiens qui ont rejoint le Dr Charles BERTRAND, généraliste. Ces derniers reçoivent uniquement sur rendez-vous.

Après l'installation du Dr Arnaud MAZOUYES, rhumatologue (Tél. 04 26 78 58 40) le 28 mars 2024, Mme Peggy THABUIS, diététicienne nutritionniste diplômée d'État (Tél. 06 61 78 76 19) est venue renforcer les rangs au mois de juin.

Enfin le dernier espace que nous avons réservé, souhaitant l'installation d'un cabinet infirmier, vient tout juste de trouver preneur. En effet, Mesdames Amétysse CAMILLERI et Nelly RIPPE, infirmières, doivent s'installer mi-janvier 2025.

RAPPEL DES RÈGLES DE TAPAGE NOCTURNE

Définition des nuisances sonores selon le code de la santé public :

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité »

Est considéré tapage nocturne toute nuisance sonore survenant entre le coucher et le lever du soleil, généralement entre 22 h et 7 h du matin. Ceci constitue une infraction et est passible d'une amende minimum de 450 € selon l'article R 623-2 du Code

OUVERTURE CLASSE MATERNELLE CÔTÉ ÉCOLE PRIMAIRE



Les enfants scolarisés sur Cornier à l'école maternelle intercommunale étant de plus en plus nombreux, l'éducation nationale a envisagé, puis autorisé, l'ouverture d'une classe supplémentaire dans le but de réduire les effectifs.

Le 3 Septembre dernier, lendemain de rentrée scolaire, une inspectrice de la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) est venue compter les élèves de maternelle. Cela a permis de statuer sur l'ouverture d'une classe supplémentaire de grande section qui sera confiée à une nouvelle maîtresse, Marine Lecomte. Cette classe s'installera le lundi 9 Septembre dans les locaux de l'école élémentaire. De ce fait notre école communale élémentaire devient une école primaire.

Cette nouvelle classe est composée des enfants de grande section habitant Cornier puisqu'ils poursuivront leur scolarité dans ce même établissement.

Après un démarrage à la hâte, il a fallu beaucoup d'efforts de la part des enseignants et parents d'élèves pour aménager le nouvel espace de travail et se réorganiser en une semaine. Côté maternelle il a été nécessaire de revoir la composition de l'ensemble des classes et le fonctionnement des services périscolaires. Il semblerait que le passage d'un effectif d'environ 28 élèves par classe à environ 23 soit très apprécié par tous.

A toutes fins utiles il est rappelé que bien que cette classe de maternelle soit accueillie dans notre école communale elle reste de la compétence de la CCPR qui finance toutes les installations y afférant et qui conserve la charge du périscolaire (cantine et garderie). La commune de Cornier a uniquement signé un accord de mise à disposition temporaire d'une partie de ses locaux à la CCPR afin de permettre une meilleure répartition des maternelles en attendant que la CCPR se dote de nouvelles écoles maternelles sur son territoire.



RÉSIDENCE RÉSÉDA – LES GRANDS ROCH

Offrant 45 logements à la location, la résidence est actuellement occupée aux deux tiers de sa capacité. Les résidents sont des personnes âgées de plus de 60 ans. Ils bénéficient de la présence d'une employée de maison assurant des animations ponctuelles et l'entretien ménager des espaces communs.

Seuls 4 grands logements (T4) ont été loués à des familles, ce qui permet une mixité intergénérationnelle.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux arrivants sur la commune de Cornier! Soucieux de s'intégrer dans la vie de notre village, neuf d'entre eux ont participé au repas des Aînés du 17 novembre dernier. Merci pour leur présence 😊



CLUB SENIORS

Vous avez du temps libre? Vous souhaitez partager un moment ludique dans une ambiance chaleureuse? Le Club Séniors vous attend un mardi sur deux dans la salle qui lui est dédiée, se situant au-dessus de la bibliothèque. Diverses activités et sorties sont organisées par les membres. N'hésitez pas à venir les rencontrer en consultant au préalable le planning disponible en mairie.

Vous pouvez également les contacter via cette adresse e-mail: clubseniorscornier@gmail.com.

Ils n'attendent que vous!

BIBLIOTHÈQUE

Dates des manifestations 2025 :

- Nuit de la lecture : 25 janvier 2025
- Concours de poésie : 5 avril 2025
- Atelier de Pâques pour les enfants : 9 avril 2025

NOËL DES AÎNÉS

Dimanche 17 novembre s'est tenu le tant attendu repas de nos aînés sur le thème de l'Olympisme, dont les valeurs de partage furent à l'honneur durant cette journée. Tous ont pu apprécier la très belle décoration reprenant les couleurs et les sports des Jeux Olympiques, mise en place par l'équipe municipale et l'association Un Peu Plus Pour Cornier.

Chansons et musiques ont accompagné le repas concocté par le restaurant La Renaissance. Nous tenons à remercier et féliciter notre jeune talent, Jade, pour sa très belle interprétation d'une chanson d'Édith Piaf.

Et comme le veut la tradition, deux aînés ont eu le privilège d'être honorés; nous félicitons Madame Françoise Belime et Monsieur Gilbert Allard.

A l'année prochaine pour de nouvelles retrouvailles!



REMERCIEMENTS

Comme chaque année à l'approche de Noël notre village s'est paré de ses plus beaux atours. Nous tenons à remercier tous ceux qui œuvrent pour que la magie opère. Que ce soit Jean-Bernard et ses comparses, Bernard et Didier, qui installent les illuminations et décorations, les bénévoles d'Un Peu Plus pour Cornier qui visitent les Corniérands les plus âgés ou encore les quelques élues qui ont conçu et installé à la mairie la scène de Noël de cette année. Merci à tous!



Infos pratiques

Nouveaux horaires mairie :
LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI
8 h 30 – 12 h 00 / 14 h 00 – 18 h 00
MERCREDI 8 h 30 – 12 h 00
SAMEDI 8 h 30 – 11 h 30

A partager en 2025 (1^{er} semestre)

Fête du pain & de l'alambic : 18/01/2025
Nuit de la lecture : 25/01/2025
Braderie des P'tits Loups : 15/03/2025
Loto des écoles : 22/03/2025
Concours de poésie : 05/04/2025
Fête des écoles : 28/06/2025

*Monsieur le maire et l'équipe municipale
Vous souhaitent un joyeux Noël
Vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025*

*Et vous invitent à les retrouver à la salle des fêtes
Vendredi 10 janvier 2025 à 19h
Pour les traditionnels vœux du Maire*